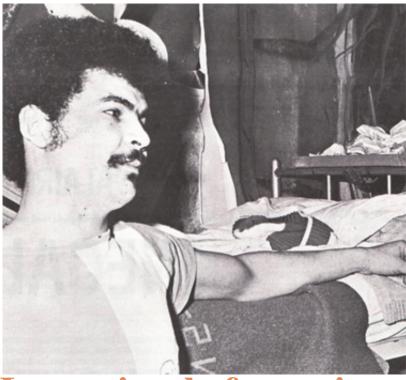


N°6 Septembre - Octobre 1979

# immigrés

Contrairement à une idée très répandue, les travailleurs étrangers ne mangent pas notre pain. C'est presque nous qui mangeons le leur. Et, ce qui est sûr, c'est que nous leur devons une bonne partie de notre richesse actuelle.



# Le « miracle français »

**ERTAINS** chiffres peuvent être importants. Ainsi, en 1906, la population active de nationalité française représentait 20 millions de personnes. En 1975, elle n'en comptait plus que 19,7. Entre temps, un peu plus de 1,3 million de travailleurs immigrés supplémentaires sont venus grossir le flux des travailleurs français. Et c'est grâce à eux que de 1946 à 1975, notre économie a pu connaître ce qu'on a pu appeler le « miracle français » (1) et qui s'est traduit, entre 1950 et 1970, par une croissance du Produit Intérieur Brut (P.I.B.) égale à 5,5 % par an en moyenne (soit, de ce point de vue, la seconde place dans le monde capitaliste, derrière le Japon).

Car, n'en doutons pas, c'est bien ce million (et plus) de travailleurs supplémentaires qui a parmis l'essor industriel de la France. Entre 1968 et 1975, les travailleurs immigrés ont occupé 42 % des emplois industriels qui ont été créés au cours de cette période! Dans le bâtiment et les travaux publics, 2/3 des nouveaux emplois ont été occupés par des immigrés! Un calcul rapide (2) montre que l'apport des travailleurs immigrés est responsable d'environ 1 à 1,25 point de la croissance annuelle supplémentaire depuis 1950. Une fois la consommation (salaire ou revenu) de ces travailleurs déduite, on peut estimer à environ 0,5 % de croissance annuelle le surplus dont ils ont fait cadeau à notre pays :

sous forme d'impôts ou encore de bénéfices finançant l'accumulation du capital cela n'a l'air de rien : mais ces 0,5 % supplémentaires cumulés représentent aujourd'hui quelque chose comme un dixième de nos équipements collectifs, un dixième du capital productif des entreprises. Au fond, tout s'est passé comme si les travailleurs immigrés, en moyenne, nous avaient fait don d'un dixième de notre richesse actuelle.

Voilà comment, pour reprendre une expression fort connue, les immigrés « mangent le pain des Français »... Alfred Sauvy, par des méthodes différentes, aboutit à un résultat similaire lorsqu'il conclut : « La France a acquis gratuitement le fruit de 10 millions d'années de



travail, soit environ la moitié d'une année de sa production ».

Ne serait-ce que pour cela, Lionel Stoléru — qui se dit économiste! —, devrait avoir quelque scrupule à se fixer comme objectif de « *voir* (le nombre d'étrangers) diminuer de 3 à 5 % par an » (3), soit 120 à 200 000.

Pourtant, les travailleurs immigrés ont rendu, et continuent à rendre, bien d'autres services à l'économie française. En effet, ce n'est pas seulement leur nombre qui est important (et donc leur apport quantitatif), c'est aussi leur apport qualitatif. Sur ce plan, il convient de souligner trois caractéristiques.

 D'abord la main-d'œuvre immigrée est une main-d'œuvre mobile. Quiconque a assisté à l'expulsion de résidents de la SONACOTRA n'aura pas manqué d'être frappé — et gêné —, par la modestie des bagages accumulés par ces locataires forcés. Une valise, parfois (pas toujours) quelques cartons, voilà tout le patrimoine de ces migrants qui, du coup, peuvent se déplacer sans délai au gré des besoins. Un chantier ici, puis un autre là. Pas de contraintes sociales, pas même besoin de construire de quoi les « accueillir » : il suffit de dédoubler les chambres, comme le fait la SONACOTRA. Une main-d'œuvre mobile, souple, adaptable : l'idéal, dans une économie de marché où la production s'adapte, après coup, à la demande. C'est le C.N.P.F. qui reconnaît: « Les immigrés constituent un volant important »

La différence en terme de salaires est cependant minime. C'est dans d'autres domaines que joue la différence : « Quand les salaires paraissent peu différents de ceux des Français pour un même type d'emploi, la durée du travail se révèle beaucoup plus longue (importance des heures supplémentaires et du travail au noir, chez les ouvriers du bâtiments notamment) » (9). Leur coût social est également moindre : allocations familiales inférieures, moindres dépenses d'assurance maladie (10), même si cela est compensé par une plus grande fréquence d'accidents du travail. Certains ont même parlé « d'importation de santé » à propos des immigrés (la proportion importante d'immigrés hospitali-

#### ET S'ILS PARTAIENT?

Deux études se sont efforcées de chiffrer l'impact sur l'emploi d'un départ massif des travailleurs étrangers.

- La première est une étude interministérielle, réalisée en 1976 sous la direction d'A.Le Pors (alors membre de la Direction de la Prévision, au ministère de l'Economie et des Finances, et aujourd'hui sénateur communiste). Elle a été publiée par la Documentation Française sous le titre « Les travailleurs immigrés dans l'économie française ». Elle aboutit à la conclusion que le départ de 150.000 travailleurs entre 1976 et 1980 ne libérerait que 30.000 emplois pour les Français.
- La seconde est une étude d'Henri Bussery (I.N.S.E.E.), réalisée dans le cadre de l'étude interministérielle mentionnée cidessus. Le départ de 250.000 immigrés ne libérerait, selon lui, que 80.000 emplois. ■

sés dans les hôpitaux publics provient essentiellement du fait que très peu d'entre eux choisissent des cliniques privées, au contraire des Français).

On sait bien que le système dans lequel nous vivons ne fait pas de sentiment : les travailleurs — immigrés ou non —, ne sont que des facteurs de production, anonymes et interchangeables, dont il se débarrasse lorsqu'il n'y trouve plus son intérêt. Ce n'est donc pas uniquement en termes d'intérêt qu'il convient de raisonner. Les immigrés ont contribué à bâtir notre

pays: c'est donc aussi le leur. Ils ont droit à en jouir s'ils le souhaitent. C'est ce droit que, tous ensemble, il nous faudra bien finir par imposer.

## **Denis CLERC**

- 1) Du titre du livre de Jacques Guyard, paru en 1965 aux éditions du Seuil.
- 2) Pour de plus amples détails, voir D. Clerc « **L'armée de réserve du capitalisme** » dans « T.C. » du 16-07-79 et J.-J. Carré, P. Dubois, E. Malinvaud La croissance française, éditions du Seuil, 1972, p. 56 à 58.
- 3) Le Monde du 15-06-79 : « Entre le bouc et l'autruche ». La façon dont cet article est bâti en fait un modèle du genre. Premier temps, notre secrétaire d'Etat flétrit l'attitude raciste de ceux qui font des immigrés les responsables des difficultés de l'emploi en France. Ce qui lui permet, en un deuxième temps, de se présenter en défenseur des immigrés et de justifier, à ce titre, le scandaleux projet de loi qu'il patronne. Au nom de l'intérêt, bien compris, des immigrés bien sûr. « Qui aime bien, châtie bien », comme dit le proverbe.
- 4) Les Déracinés du Capital, éditions des Presses Universitaires de Lyon, 1977. 5) Cette fonction a été souvent soulignée; cf. entre autres, l'analyse de F. Castles et de G. Kosack, « La fonction de l'immigration ouvrière dans l'Europe de l'ouest capitaliste », Critiques de l'Economie Politique n° 10, janv.-mars 1973. « Une partie (de la main-d'œuvre immigrée) est maintenue comme force de travail fluctuante mobile qui peut être déplacée d'usine en usine ou de branche en branche selon la demande entraînée par le développement des moyens de production, et qui peut être chassée du travail et déplacée, selon la situation, sans causer de tensions sociales » (p. 38). On pourra aussi se reporter au livre de Bertrand Bellon : Le volant de maind'œuvre aux Editions de Seuil.
- 6) Catherine Withol de Wenden, « Les étrangers et le marché de l'emploi », **Droit social**, mai 1976.
- 7) C'est d'ailleurs selon Y. Baron, B. Billaudot et A. Granou (**Croissance et crise**, éd. Maspero, coll. « Petite collection Maspero », 1979) la remise en cause de ce modèle de croissance « taylorien » qui est à l'origine de la crise actuelle.
- 8) Voir la brillante analyse de Jean Vincens, « La formation contre l'emploi ? » dans **Le Monde** du 8 et du 9-01-76.



### Denis Clerc le « miracle français »

N°6 Septembre - Octobre 1979

9) C. Withol de Wenden, article cité. 10) Comme le révèle une enquête de D. Cavard, A. Cordeiro, R.E. Verharen auprès de l'URSSAF de Grenoble. On en trouvera le compte rendu détaillé et chiffré dans **Economie et Humanisme** n° 221, janv.-fév. 1975. Une étude de la SEMA, à la demande de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale (déc. 1976), aboutit à une conclusion inverse. Mais le

sondage s'est limité à 300 dossiers, et mêle accidents du travail et assurance-maladie. L'analyse **d'Economie et Humanisme** paraît plus sérieuse.